

Communiqué de presse

Angoulême, le 20 août 2025

RECONSTRUCTION DU PONT DE FONT ALARD RD 198 COMMUNE DE BERNEUIL

Compétences obligatoires du Département, l'entretien et la modernisation des routes départementales et des ouvrages d'art représentent un budget de près de 21 millions d'euros en 2025.

C'est un enjeu majeur de notre collectivité, garantissant la sécurité des Charentaises et Charentais, la fluidité des circulations dans notre département et son accessibilité.

Près de 300 agents des routes travaillent quotidiennement au maintien de ces objectifs. Ces agents étant victimes d'agressions et de nombreux actes d'incivilités ces dernières années, le Conseil départemental souhaite attirer l'attention des riverains et usagers des routes, sur les missions essentielles assurées par son personnel mais aussi par celui des nombreuses entreprises qui interviennent pour le compte du Département.

Le Département en appelle au respect et à la bienveillance à leur témoigner lors de la réalisation de ces travaux.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Département de la Charente possède un patrimoine d'environ 1 650 ouvrages d'art (ponts, murs de soutènement, tunnel et écrans acoustiques) répartis sur un réseau routier de près de 5 200 kilomètres.

Chaque année, l'assemblée départementale inscrit à son budget les crédits nécessaires pour assurer la modernisation ou la conservation de son patrimoine.

Au titre du budget « Travaux 2025 », le Département a retenu l'opération de reconstruction du pont de La Font Alard (P16-0920) supportant la RD 198 et franchissant la Maury, dans l'agglomération de Berneuil.

PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

Ces travaux font suite à la constatation de désordres évolutifs sur l'ouvrage et à son état de vétusté très avancé. Le pont n'étant pas réparable, le choix technique s'est porté sur la démolition et reconstruction totale de l'ouvrage. Ces travaux permettront également d'améliorer la continuité hydraulique de la Maury et faciliter aussi le déplacement de la faune aquatique.

Le chantier se déroulera suivant le phasage ci-après :

- Fermeture de la RD198 à partir du 25 Août 2025 avec mise en place de déviation ;
- Coupe des arbres à proximité immédiate de l'ouvrage ;
- Dépose du garde-corps pour réutilisation ;
- Démolition du pont ;
- Reprofilage du lit de la Maury et reprise des berges ;
- Reconstruction du pont avec réalisation d'une semelle béton armé puis, pose de cadres préfabriqués 3m x 2m ;
- Pose des murs en retour préfabriqués ;
- Réalisation des remblais contigus ;
- Réalisation de trottoirs et réfection de chaussée ;
- Repose des garde-corps.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux seront réalisés par la société SNGC.

L'opération débutera le **lundi 25 août 2025** pour une durée de **8 semaines sous route barrée et nécessitera la mise en place d'une déviation. La circulation sera dirigée vers la RD68, RD731 et RD7.**

COÛT DE L'OPÉRATION – FINANCEMENT

Le coût total des travaux de l'opération est estimé à **220 000 € TTC.**

Les études et la maîtrise d'œuvre sont assurées par le service ouvrages d'art de la Direction des Routes et de l'Aménagement.

